

Territoire UGSEL AURA

Championnat territorial de JUDO Mercredi 01 février 2023 à Lyon (69)

<p>Contacts Comité d'organisation</p>	<p>Marc PERARD 06 85 54 86 20 marc.perard@aura.ffjudo.com</p>	<p>Andre SISUN – 06 38 74 62 19</p>
<p>Inscriptions Usport Avant le lundi 30 janvier</p>	<p>Inscriptions = par les AS dans USPORT (COMBATTANTS ET JEUNES OFFICIELS LYCEENS)</p> <hr/> <p>Rôle de l'AS =</p> <p>Inscription dans USPORT</p> <ul style="list-style-type: none"> → avant le lundi 30/01 → Merci d'indiquer dans la colonne performance la couleur de la ceinture : Colonne performance, cliquer sur modifier et taper la couleur de la ceinture. → AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE → Contactez votre comité Ugsel en cas de soucis <p>Vérifier ensuite les inscriptions dans USPORT : Dans USPORT > liste des inscrits en compétition Championnat > sélectionner 2022 2023 JUDO INDIVIDUEL Championnat de niveau > choisissez UGSEL AUVERGNE RHONE ALPES</p> <hr/> <p>Qualification exceptionnelle =</p> <p>En cas de forfait, d'impossibilité de participer au championnat pour des raisons médicales, <i>et dans la limite des critères de recevabilité fixés par l'Ugsel Nationale</i>, une demande de qualification exceptionnelle doit être envoyée par mail (marc.perard@aura.ffjudo.com) avant le début de la compétition. La commission étudiera le dossier.</p>	
<p>Lieu</p>	<p>Lieu : Maison du Judo – 12 rue Saint Théodore 69003 YON</p> <p>Itinéraire : <u>En métro</u> : Ligne D, arrêt Sans souci <u>En car</u> : De Grenoble A43, continuer sur D41, avenue Jean Mermoz, puis prendre à droite Bd Jean XXIII, prendre ensuite à gauche cours Albert Thomas. S'arrêter à l'intersection de la rue Saint Théodore et du cours Albert Thomas.</p> <p>Stationnement : Pas de parking spécifique pour les cars.</p>	

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaorasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire **UGSEL AURA**

Programme	Cette année, un championnat PROMO aura lieu sans niveau de ceinture (en plus du championnat traditionnel)	
	9h00	Début de l'accueil
	9h30	Pesée BG, BF, MG et MF
	10h30	Fin de la pesée et échauffement BF, BG, MG et MF Réunion des arbitres et des organisateurs
	11h00	Début de la compétition BF, BG, MG et MF
	12h30	Début Pesée des CG, CF, JG et JF
	13h00	Fin de la pesée et échauffement CG, CF, JG et JF Remise des récompenses BF, BG, MG et MF
	13h30	Début de la compétition CG, CF, JG et JF
	15h00	Fin de la compétition Remise des récompenses CG, CF, JG et JF
15h30	Fin du championnat	

Catégories d'âges et de grades (ELITE)	Benjamins / Benjamines 2011-2012	à partir de la Ceinture Jaune
	Minimes G/ Minimes F 2009-2010	à partir de la ceinture Orange
	Cadets G / Cadettes F 2006-2007-2008	à partir de la ceinture Verte
	Juniors G / Juniors F 2003-2004-2005	à partir de la ceinture Verte
Avec le niveau minimum requis pour s'inscrire		
Catégories de poids (ELITE)	BF : -32 kg, -36 kg, -40 kg, -44kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63kg, +63kg BG : -30kg, -34kg, -38kg, -42kg, -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg, +66kg MF : -36kg, -40 kg, -44kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63kg, -70kg, +70kg MG : -34kg, -38kg, -42kg, -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg, 73kg, +73kg CF : -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70kg, +70kg CG : -46 kg, -50 kg, -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, +90 kg JF : -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg, +78 kg, JG : -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg, +100 kg	

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

Jeunes officiels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les établissements présentant 4 judokas seront sollicités pour tenir les tables de marques (Commissaire sportif – C.S.). Se présenter lors de la réunion des arbitres et des organisateurs. ▪ <u>Formation Nationale</u> : 28 mars 2023 (Veille du national). Quota de 3 CS par territoire. Une sélection sera réalisée lors du championnat SRE. Les élèves de 2ndes et 1° seront privilégiés en vue de l'option judo au bac. ▪ Attention un CS ne peut pas être aussi combattant au National 		
RENCONTRE PROMOTIONNELLE	<p>Concerne tous les benjamin(e)s, minimes, cadets, cadettes et juniors G/F sans niveau de grade. Cf. La fiche technique « rencontre promotionnelle » disponible sur le site du national : https://www.ugsel.org/competitions/sports-individuels/judo</p>		
REGLEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Voir le règlement en cours de l'UGSEL Nationale Judo pour les règles d'arbitrage particulières ➤ La présence au championnat est obligatoire pour pouvoir accéder au national. ➤ Les demandes de hors-quota doivent arriver au plus tard le jour de la compétition et seront gérées par la commission régionale. 		
Consignes	<p>Ne pas oublier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Justificatif de niveau de grade sauf pour le PROMO ➤ Autorisation parentale (modèle en fin de circulaire) ➤ Le judogi (blanc obligatoire comme dans le règlement national) et si possible votre ceinture rouge ➤ Sa petite trousse à pharmacie, ses zooris... <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les installations mises à disposition. Veiller à la propreté des lieux • Echauffement sur les tapis de compétitions. 		
Informations générales	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 20%;">Organisation</td> <td>3 surfaces de combat Présence d'un poste de secours sur place</td> </tr> </table>	Organisation	3 surfaces de combat Présence d'un poste de secours sur place
	Organisation	3 surfaces de combat Présence d'un poste de secours sur place	
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 20%;">Récompenses</td> <td>Lors de la remise des récompenses, le port du judogi (sans les chaussures) est obligatoire. Trophée Serge KALENDERIAN remis en jeu pour l'établissement qui amène le plus de combattants lors de la compétition. Classement à l'issue de la fin des pesées.</td> </tr> </table>	Récompenses	Lors de la remise des récompenses, le port du judogi (sans les chaussures) est obligatoire. Trophée Serge KALENDERIAN remis en jeu pour l'établissement qui amène le plus de combattants lors de la compétition. Classement à l'issue de la fin des pesées.
Récompenses	Lors de la remise des récompenses, le port du judogi (sans les chaussures) est obligatoire. Trophée Serge KALENDERIAN remis en jeu pour l'établissement qui amène le plus de combattants lors de la compétition. Classement à l'issue de la fin des pesées.		
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 20%;">LICENCES UGSEL</td> <td>Etre en capacité de présenter sur place les licences sportives UGSEL et les licences encadrements UGSEL, pour des contrôles nécessaires ordonnés par la commission technique.</td> </tr> </table>	LICENCES UGSEL	Etre en capacité de présenter sur place les licences sportives UGSEL et les licences encadrements UGSEL, pour des contrôles nécessaires ordonnés par la commission technique.	
LICENCES UGSEL	Etre en capacité de présenter sur place les licences sportives UGSEL et les licences encadrements UGSEL, pour des contrôles nécessaires ordonnés par la commission technique.		
Commission Technique	<p>Membres présents parmi : Marc PERARD (CTT 69), André Sisun (CTT 38), Jean-Marie Martinez (CTT 74), Hugo Richard...</p>		

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

Rangement & Nettoyage	CHAQUE AS est responsable de rendre propre l'espace utilisé par ses élèves																																			
Convivialité	Un coin café / thé sera mis à disposition pour les adultes. Pas de repas prévu pour les enseignants, prévoir votre casse-croûte. Spécialité à partager bienvenue																																			
Quotas qualifications Comité → Terr	Néant																																			
Quotas qualifications Terr → National	<p style="text-align: center;">QUOTAS DE BASE - 30 en minimales soit 3 équipes de territoire</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">INDIV/ÉQUIPE</th> <th colspan="4">INDIVIDUEL</th> <th rowspan="2">ÉQUIP MINIM</th> </tr> <tr> <th>CF</th> <th>CG</th> <th>JF</th> <th>JG</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>QUOTAS PRÉVUS</td> <td>20</td> <td>20</td> <td>20</td> <td>20</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">QUOTAS SUP. RÉSULTATS Finalistes</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">INDIV/ÉQUIPE</th> <th colspan="4">INDIVIDUEL</th> </tr> <tr> <th>CF</th> <th>CG</th> <th>JF</th> <th>JG</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>QUOTAS PRÉVUS</td> <td>14</td> <td>18</td> <td>16</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>AUVERGNE RHONE-ALPES</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	INDIV/ÉQUIPE	INDIVIDUEL				ÉQUIP MINIM	CF	CG	JF	JG	QUOTAS PRÉVUS	20	20	20	20	3	INDIV/ÉQUIPE	INDIVIDUEL				CF	CG	JF	JG	QUOTAS PRÉVUS	14	18	16	16	AUVERGNE RHONE-ALPES	1	3	2	3
INDIV/ÉQUIPE	INDIVIDUEL				ÉQUIP MINIM																															
	CF	CG	JF	JG																																
QUOTAS PRÉVUS	20	20	20	20	3																															
INDIV/ÉQUIPE	INDIVIDUEL																																			
	CF	CG	JF	JG																																
QUOTAS PRÉVUS	14	18	16	16																																
AUVERGNE RHONE-ALPES	1	3	2	3																																
Championnat National	(28) 29-30 mars 23 - TOULOUSE (31)																																			



Territoire UGSEL AURA

AUTORISATION PARENTALE

A remettre au responsable de l'encadrement avant le départ :

Nom Prénom :

Tel/mail :

CHAMPIONNAT TERRITORIAL UGSEL de JUDO (01/02/2023 à Lyon)

Je, soussigné(e) : Madame, Monsieur,

Adresse postale :

Tuteur Légal du judoka : NOM : Prénom :

Téléphone (joignable pendant toute la durée du déplacement) :

- Autorise le responsable de l'encadrement à prendre toutes les décisions concernant :
 - Les soins ou interventions chirurgicales (anesthésies comprises), en cas d'urgence constatée par un médecin et reconnus médicalement nécessaires pour la santé de mon enfant. J'autorise la sortie de mon enfant d'un établissement hospitalier sur autorisation médicale.
 - Incidents ou conduite de votre enfant

N° sécurité social tuteur :

Si votre enfant est assujetti à une (ou des) contre-indications, veuillez le signaler ci-dessous :

- Autorise mon enfant à rentrer directement à la maison au retour du championnat :
OUI° NON °

Si NON, l'enfant attendra le(s) parent(s) avec le responsable de son AS.

SIGNATURE
« Bon pour accord »

A.....le.....

°rayer la mention inutile

ATTENTION : si le sportif se présente sans cette autorisation, il ne pourra pas être admis sur la compétition.